

*L'ÉCOLE  
DE LA MARTINIÈRE.  
LES ÉLÈVES  
DES PROMOTIONS  
1900-1909\**

---

*Fabrice AUDET*

**Fabrice AUDET**  
Centre Pierre Léon

**E**n tant que grande ville industrielle et commerciale, Lyon a été confrontée, au cours des différentes phases de son développement économique, aux problèmes liés à la formation et à l'emploi. Elle y a répondu de façon plurale, avec des initiatives tant publiques que privées, tant laïques que confessionnelles.

L'école de la Martinière est sans doute le premier établissement fondé pour répondre à l'appel des professions intermédiaires. Sa création s'inscrit dans la phase dite de « première industrialisation », alors que l'État ne prend pas encore une part active dans l'organisation, et à fortiori dans le développement de l'enseignement technique. Le perfectionnement de la production industrielle et l'extension des affaires commerciales entraînent une crise de la formation, un malaise qui naît du manque de person-

\* L'ensemble des résultats dans AUDET (Fabrice), « Étude d'élèves de l'école de la Martinière », mémoire de maîtrise, université Lumière Lyon 2, juin 1997, 170 p. (direction Sylvie Schweitzer).

nel qualifié. La nouvelle technicité se répercute sur le monde des travailleurs et une tendance à la professionnalisation se dessine chez les ouvriers. Avec les nouvelles technologies naissent de nouvelles qualifications, génératrices de nouveaux savoir-faire. La diffusion de la mécanique et de l'électricité font émerger de nouveaux métiers souvent bien rémunérés, en raison même de la rareté des ouvriers qualifiés. La qualification cesse d'être l'aboutissement d'un simple apprentissage, et les hiérarchies se précisent en fonction de la formation initiale. La Martinière propose d'apporter des réponses adaptées aux transformations de son temps. Cette école dispense un enseignement technique, basé sur l'observation et l'expérimentation, qui ne prépare pas à l'exercice d'un métier déterminé, contrairement à l'apprentissage et à l'enseignement professionnel. Elle se trouve profondément impliquée dans toutes les transformations et mutations économiques et techniques.

Cette étude a pour but de souligner la création originale de cet établissement, d'étudier son mode de fonctionnement, et surtout d'analyser la population qui y a effectué ses études entre 1900 et 1909. Il sera alors possible de comprendre comment l'enseignement de la Martinière a tenté de répondre à l'évolution rapide du commerce et de l'industrie, et comment ses élèves se sont finalement insérés dans le tissu économique régional et national. L'analyse devra bien insérer cette école et la formation technique qu'elle dispense dans le cadre géographique spécifique du bassin industriel lyonnais, et dans la période d'évolution économique et sociale de la « deuxième industrialisation ».

Cette recherche repose notamment sur le fichier des élèves de la Martinière (33 000 fiches de 1826 à 1965), et sur les bulletins de l'association des anciens

élèves de la Martinière. La masse gigantesque d'informations que renferme le fichier de l'école permettait un choix très étendu pour l'approche du sujet. Ce choix s'est porté sur l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette période présente un intérêt particulier au niveau des progrès de la technique, et il semblait intéressant de suivre des personnes issues d'une des premières formations techniques et scientifiques, ouvertement orientée vers les besoins de l'industrie et du commerce. La volonté de suivre les élèves tout au long de leur vie professionnelle impliquait d'aborder les sources par le biais des bulletins de l'association des anciens élèves. Ces derniers contiennent les recensements des membres de l'association pour les années 1904, 1911, 1925, 1933 et 1950. Dans chacun de ces recensements ont été retenus les noms, adresses et professions de tous les membres des promotions 1900 à 1909, soit un total de 589 personnes. C'est seulement ensuite que le fichier des élèves a été abordé, dans lequel toutes les informations inhérentes à ces 589 individus ont été collectées. Les informations disponibles constituaient alors une base de données qui regroupait les origines géographiques et sociales des sujets, ainsi que leurs parcours professionnels entre 1904 et 1950. Il faut donc souligner que cette étude est basée sur une population entièrement issue de l'association, que les sujets y aient été inscrits une seule fois ou pendant plusieurs années. Précisons que sur la période 1900-1909, 93 % des anciens élèves de 4<sup>e</sup> année sont inscrits à l'association. De plus, les 589 sujets ne sont pas inscrits systématiquement pour chaque période : certains ne sont mentionnés qu'une fois, d'autres à plusieurs reprises, voire chaque année. Un certain nombre d'éléments ne sont donc recensés que ponctuellement dans le bulletin. Le nombre de données par

année est donc variable. Ainsi, si nous disposons de 589 noms au fichier de l'école, nous n'en avons plus que 124 pour 1904, 271 pour 1911, 169 pour 1925, 138 pour 1933 et 114 pour 1950. La lecture des résultats devra se faire en tenant compte de ces variations dans les effectifs, sous peine de commettre des erreurs d'interprétation.

Un problème crucial s'est posé pour la création de tableaux récapitulatifs des données concernant les professions et les groupes socioprofessionnels. Après le dépouillement des sources, 190 termes différents avaient été relevés désignant les professions exercées par les pères des sujets, et par les sujets eux-mêmes jusqu'en 1950. Il fallait impérativement opérer des regroupements pour rendre ces données lisibles. Une première classification s'est révélée insatisfaisante, parce qu'elle était trop clairement orientée par des termes qui ne correspondaient pas à la situation chronologique. Des groupes comme « cadres » ou « techniciens », s'ils sont courants après 1950, ne pouvaient être employés dans cette étude. Certaines professions, notamment celles qui découlent d'une formation technique avancée, sont particulièrement difficiles à classer. Le groupe « ingénieurs/spécialistes » peut être discuté, mais cette dénomination a été choisie pour regrouper certains emplois mal identifiés. Il a paru préférable d'y associer les « dessinateurs » et « inspecteurs techniques » plutôt qu'au groupe des « ouvriers », car leur formation semble suffisamment qualifiée et spécialisée (dans le sens de supérieure) pour les rapprocher plus d'un ingénieur que d'un mécanicien ou d'un mouleur. De même, y ont été inclus les « directeurs » et « sous-directeurs » qui ne peuvent être considérés ni comme des employés (au même titre que les « comptables » ou « chefs de ser-

vice »), ni comme des commerçants, ni comme des industriels. Ce sont plutôt des emplois hautement qualifiés et à grande responsabilité, cette fois au niveau des techniques d'organisation et d'encadrement plus que des techniques de production. D'autres groupes peuvent s'interpénétrer, et cela est souvent dû au manque de précision dans les données. C'est le cas pour les « artisans » et les « commerçants », avec certaines professions difficiles à classer de manière définitive et rigoureuse comme les « bijoutiers ». C'est également le cas des « artisans » et des « ouvriers ». Les choix sont délicats quand on ne sait pas si le travail déclaré est effectué à titre personnel ou pour le compte d'une entreprise.

La classification des professions en secteurs d'activité est un autre problème qui s'est posé à cette recherche. Ici aussi le manque d'information est déstabilisant. Les emplois déclarés sont souvent trop peu précis pour être enregistrés de façon certaine : beaucoup se déclarent « employé » ou « dessinateur » sans autre forme de précision. Comme il n'y avait pas moyen de définir dans quelles entreprises, et donc dans quelles branches étaient exercées ces professions, elles ont été rangées dans une catégorie « autres », qui se retrouve ainsi artificiellement gonflée. D'un autre côté, certaines professions sont trop peu représentées pour que la peine ait été prise de leur créer une branche d'activité propre : par exemple les métiers liés à l'industrie du papier (« imprimeur », « relieur », « papetier »), ou du bois (« menuisier », « ébéniste »), les « artistes », « agriculteurs »... Chacune de ces catégories ne compte qu'un nombre très réduit de personnes, mais leur nombre total est si important qu'à nouveau la catégorie « autres » en sort démesurée.

1 – Pour un aperçu complet de la vie de ce personnage, voir MARTIN (C.), « Le Major Martin », *Mémoires de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de la ville de Lyon*, tome 46, 1992.

2 – MICHALLET (L.), « Charles Henri Tabareau, fondateur de la Martinière de Lyon (1790-1886) », *Revue d'information du comité presqu'île de Lyon*, volume 17, 1991-1992.

3 – WIERNBERGER (Paul), docteur ès sciences mathématiques, directeur de la Martinière, *L'enseignement technique à l'exposition de Lyon en 1914*, Lyon, Rey, 1915.

## LA FONDATION DE LA MARTINIÈRE

La Martinière a vu le jour grâce au legs d'un Lyonnais, Claude Martin, parti faire fortune aux Indes au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Le major Martin tient évidemment une place de choix dans le cœur des « Martins », comme en témoignent les nombreux hommages des discours officiels à sa mémoire. La Martinière sait qu'elle n'existerait pas sans lui, et les personnalités qui interviennent à l'occasion des grandes manifestations de l'école n'ont cessé de faire l'éloge de ce Lyonnais.

Le major Martin a chargé l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Lyon d'examiner des projets de fondation qui répondraient aux exigences et aux buts fixés par son testament. Le 9 janvier 1826, une école dite « La Martinière provisoire » voit le jour. Claude Martin a légué à Lyon la somme de 250 000 roubles, qui équivalent en 1826 à 2 200 000 francs, compte tenu des intérêts des placements des banquiers britanniques. Au lieu d'une école d'apprentissage quelconque, la ville de Lyon dispose enfin d'une école scientifique élémentaire dont l'enseignement est adapté aux besoins d'une industrie en plein essor. L'Académie réclame l'adjonction d'un pensionnat, mais Tabareau<sup>2</sup> refuse pour des motifs économiques. De plus, l'école étant théoriquement destinée aux jeunes Lyonnais, un pensionnat serait un luxe et entraînerait une dépense inutile. L'ordonnance royale du 29 novembre 1831 crée officiellement l'école la Martinière « destinée à l'enseignement des sciences et des arts dont la connaissance et le perfectionnement peuvent ajouter à la prospérité des manufactures et fabriques lyonnaises<sup>3</sup> ».

L'école est administrée par une commission placée sous l'autorité et la

surveillance du préfet. Le maire de Lyon en est le président de droit. Sept autres membres sont choisis par le conseil municipal parmi les notables de la ville. Le budget est alimenté uniquement par le revenu des legs. Il s'agit donc d'une fondation sur fonds privés, administrée au niveau local par la municipalité, chapecauté au niveau national par le préfet. L'État n'a pas eu de rôle décisif ni dans le processus de formation, ni dans les choix structurels et pédagogiques qui ont guidé ses promoteurs. L'institution de la Martinière comprend deux écoles : l'école des sciences et arts industriels pour les garçons et l'école professionnelle et ménagère, fondée en 1879 pour les jeunes filles. L'enseignement est absolument gratuit. Le règlement de 1833 réduit à deux ans la scolarité initialement prévue à quatre. En 1868, des cours supérieurs facultatifs sont proposés aux élèves sortant de l'école. En 1879, ces cours sont intégrés à la scolarité dans le cadre d'une 3<sup>e</sup> année. Les élèves sont alors partagés en deux sections : commerce et génie civil. La 3<sup>e</sup> année est par la suite transformée en 4<sup>e</sup> année, l'année préparatoire devenant obligatoire.

L'école tire son succès de deux méthodes originales d'enseignement mises en place par Tabareau et Dupasquier. La méthode Tabareau, inspirée par le commandement militaire (Tabareau est polytechnicien), repose sur quatre points : la distribution aux élèves de tableaux de données condensant en quelques lignes de nombreuses données de calcul ; le travail individuel de chaque élève ; la création d'un mode de dictée très concis ; enfin la vérification immédiate après chaque exercice du travail de tous. Cette méthode est d'abord appliquée aux mathématiques, puis, en raison de ses résultats favorables, à tous les enseignements scientifiques. De son côté, Dupasquier met au point une

méthode novatrice pour la pratique du dessin (étude de la perspective pratique et du lavis appliqués au dessin perspectif), et notamment du dessin appliqué aux machines. Les élèves sont toujours encadrés de façon rigide, et ne peuvent que se soumettre à la discipline de travail. Les maquettes présentées dans les locaux de la Martinière reproduisent les salles de classe de l'époque, et donnent une assez bonne idée de la rigueur et de l'ambiance studieuse qui devaient y régner.

L'étude générale des sciences en vue de leur application constitue le fond des programmes : les exercices pratiques permettent de les valoriser de façon concrète. Les mathématiques, la science financière, le dessin géométrique forment, avec les sciences expérimentales, le noyau de culture scientifique donné aux élèves, mais les matières dites classiques (français, langues vivantes, histoire...) ne sont pas exclues. La direction estime effectivement que bien que les élèves se destinent à des professions techniques, s'ils souhaitent réussir dans leurs carrières, ils ne peuvent faire l'économie d'une base de culture générale. L'équipement de la Martinière est remarquable. Grâce aux legs et donations, elle a accumulé une grande quantité de matériel qui lui permet d'assurer un enseignement de qualité. Les ateliers de travaux manuels sont établis dans les bâtiments mêmes de l'école. Dans le grand atelier de mécanique et de menuiserie, les élèves apprennent à connaître, à débiter, à travailler et à assembler le bois et les métaux. L'atelier de sculpture pratique permet d'apprendre le modelage en terre, la mise au point, la taille et l'ornementation de la pierre tendre et du bois, ainsi que le moulage en plâtre. Un atelier de construction de modèles, d'organes mécaniques et de machines lui est annexé. Le personnel enseignant

est pour sa quasi totalité issu de l'école. Les professeurs y ont été élèves avant de passer de l'autre côté du pupitre. Ce mode de recrutement est imposé par la nécessité de perpétuer les traditions et méthodes en usage à la Martinière. Cette organisation présente l'avantage d'avoir des enseignants « maison » mais elle fait courir le risque de fermer l'école à l'innovation, et de ne recruter que des professeurs possédant une culture générale finalement peu étendue. D'autre part, un établissement dans lequel chacun est l'élève de son prédécesseur, et apprend un savoir hérité qui s'altère au fil des décennies, est voué à la décadence. Pour remédier à cela, la hiérarchie, que le problème inquiète vivement, incite ses futurs professeurs à acquérir des diplômes de l'enseignement supérieur.

A la lecture des discours tenus sur la Martinière, on perçoit que l'innovation est la grande qualité qui lui est unanimement reconnue. L'école est grandement félicitée pour « les améliorations incessantes qu'elle a apportées à son organisation primitive<sup>4</sup> », ou pour « son esprit pratique qui suit au jour le jour les progrès de la science, les besoins de l'industrie et du commerce, et qui oriente sans cesse les études, les travaux des élèves vers les exigences de la vie courante<sup>5</sup> ». Cette reconnaissance semble s'appliquer bien au-delà de Lyon, et la commission administrative ne manque pas de faire remarquer comment la notoriété de l'école s'accroît constamment, « à en juger par les demandes de renseignements et de programmes qu'elle reçoit de tous les points du pays et de l'étranger<sup>6</sup> » et qui émanent par exemple, de Saint-Étienne, Marseille, Tarrassa (Espagne), Gotha (Allemagne) et Galata (Turquie). Le directeur d'une école à Alger déclare appliquer avec succès les méthodes imaginées et mises en application à la Martinière.

4 – Discours prononcé par le docteur CAZENEUVE, Distribution solennelle des prix du 19 juillet 1902, Lyon, imp. Decléris, 1902.

5 – Discours de M. AUZIERE, premier président de la cour d'appel de Lyon, Distribution solennelle des prix du 20 juillet 1905, Lyon, imp. Decléris, 1905.

6 – Commission administrative de la Martinière, registre de délibération n° 13, Lyon, Fondation Martin, séance du 13 février 1904, p. 209.

7 - MONMARTIN  
(Antonin), *Précis sur  
l'École La Martinière et  
règlement général de  
cette institution*, Lyon,  
imp. Perrin, 1862,  
p. 7.

8 - Discours de  
M. AUZIERE, cité ci-  
dessus, note 5.

## L'ORIGINE DES ÉLÈVES

Deux idées sont fortement ancrées dans les esprits de ceux qui décrivent ou analysent la Martinière à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup>. Tous sont d'accord pour considérer que les élèves de cette école sont lyonnais, et qu'ils appartiennent au milieu ouvrier. A. Monmartin, dans son *Précis sur l'École La Martinière et règlement général de cette institution* précise qu'il a été décidé « que les places y seraient avant tout réservées aux candidats dont les parents ou les soutiens, domiciliés dans la ville de Lyon ou dans le département du Rhône, auraient des droits à cette assistance<sup>7</sup> ». L'école est destinée « aux enfants de toute la classe ouvrière », avec pour but « d'élever les enfants de la population ouvrière à un niveau supérieur intellectuel et moral<sup>8</sup> ».

Notre étude révèle que les élèves nés dans la ville de Lyon sont au nombre de 294, soit 55,9 % de la population étudiée. Un élève sur deux seulement est donc un Lyonnais de naissance. Si nous élargissons l'aire d'appellation de natifs de Lyon à une large banlieue d'environ vingt kilomètres autour de Lyon, la proportion passe à 73,4 %. Le département du Rhône dans son ensemble représente un peu moins que la grande banlieue (72,2 %). Il est compréhensible que ce chiffre soit plus restreint, étant donnée la situation de Lyon en limite de département. Plus du quart des élèves ne sont donc pas lyonnais de naissance. 88,6 % d'entre eux sont tout de même originaires de la région Rhône-Alpes. En dehors du Rhône, seuls quatre départements peuvent être considérés comme ayant fourni un nombre « visible » d'élèves : l'Ain avec 6,1 % du total, l'Isère et la Saône-et-Loire avec 3 % et la Loire avec 2,0 %.

L'analyse des adresses déclarées lors de l'inscription à l'École révèle que 74,3 % des élèves habitent Lyon, 89,9 % Lyon et la banlieue, et 90,9 % dans le Rhône. Le bassin de recrutement diffère donc de celui de naissance. Il reste quelques cas isolés d'élèves venant d'endroits parfois très éloignés de Lyon. Leur effectif est extrêmement réduit, souvent un seul cas par département comme pour l'Aisne, la Corrèze, la Creuse, le Nord ou les Pyrénées-Orientales. Vraisemblablement, ces jeunes gens ont été placés à Lyon chez un membre de leur famille, et certains habitent chez un oncle ou chez leurs grands-parents. D'autres sont placés chez des correspondants, en fait des tuteurs qui font dans certains cas partie du personnel enseignant de la Martinière. Pour ceux-là qui n'ont apparemment aucune attache familiale à Lyon, nous n'avons aucun moyen de savoir ce qui a poussé leurs parents à les envoyer étudier si loin de chez eux, sinon la solide réputation de l'établissement, y compris bien au delà de la sphère d'influence lyonnaise.

Les enfants sont issus en très grande majorité des villes. 75 % des élèves sont nés dans une ville de plus de 10 000 habitants, et 84,8 % dans une ville de plus de 2 500 habitants. Les tendances sont encore plus prononcées pour le lieu d'habitation lors de l'inscription, puisque 85,2 % d'entre eux habitent une ville de plus de 10 000 habitants, et 92,2 % une ville de plus de 2 500 habitants. Ces chiffres sont bien entendu à mettre en relation avec la prépondérance de Lyon pour le lieu de résidence.

Les parents d'élèves de la Martinière sont sensés être essentiellement des ouvriers. L'établissement se propose clairement d'élever des enfants de ce milieu social à un niveau de vie supérieur. Le but n'est pas de reproduire le schéma

social des parents, mais bien de permettre à ces jeunes gens d'accéder à un niveau plus élevé que celui de leurs géniteurs. Pourtant, il n'apparaît nulle part dans les sources qu'une sélection soit effectuée à l'entrée de l'école en fonction de l'origine sociale des candidats. Les fils d'ouvriers ne représentent en fait que 21,6 % de l'effectif de l'école. Les enfants d'employés sont les plus nombreux (26,2 % du total). Les fils d'artisans sont également très nombreux (19,5 %). Dans une moindre mesure, nous trouvons 10,2 % de fils de commerçants, 6 % de fils de propriétaires, rentiers, industriels, négociants (PRIN), 4,8 % de fils d'ingénieurs, spécialistes (IS), enfin 4,2 % de fils de fonctionnaires. La Martinière ne s'adresse donc pas aux enfants d'une population particulière, contrairement aux discours qui sont tenus sur elle et par elle.

Deux spécificités peuvent être dégagées dans les professions des parents. Le terme strict d'« employé » est déclaré par 13,9 % d'entre eux. 6,7 % (soit 35 personnes) sont employés par la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée (PLM). Cette proportion remarquable est assez délicate à interpréter. Le fait que les jeunes filles sortant de la Martinière bénéficient d'avantages au PLM ne peut entrer en ligne de compte puisque ces avantages ne s'appliquent pas aux garçons. D'autre part, il ne s'agit pas non plus d'une attraction liée aux tarifs préférentiels sur le transport, qui aurait facilité l'inscription à l'École des résidents éloignés, puisque seuls 5 élèves sur ces 35 habitent hors de Lyon. Le seul motif plausible semble être une affinité particulière entre les qualifications recherchées par le PLM (beaucoup d'employés, de dessinateurs et de mécaniciens) et les formations offertes par la Martinière, les sections de commerce et de génie civil préparant à ce type de qualifications. Il

est vrai que les ateliers PLM constituent alors une des plus vastes usines de la région (1 750 ouvriers). Il n'en reste pas moins que la proportion des enfants d'employés PLM étudiant dans cet établissement est remarquable.

Bien que la grande majorité des élèves vienne de milieux relativement modestes, il faut toutefois noter que parmi les parents d'élèves est surreprésentée la catégorie PRIN. Alors que dans le département du Rhône elle représente 2,5 % de la population active, la Martinière recrute 6 % de ses élèves parmi elle. Les secteurs d'activités les plus largement représentés parmi les parents sont le commerce (30 %), l'agro-alimentaire (12,7 %), et le textile (10,6 %). Ils sont suivis par trois autres branches qui totalisent chacune un peu moins de 10 % de l'ensemble : l'industrie mécanique (9,3 %), les transports (8,9 %), et les services (9,1 %). Viennent enfin le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) (6,5 %), celui de la métallurgie et des mines (MN) (4,6 %), et de la banque, des assurances et de la comptabilité (BAC) (3,4 %). Alors que 20,6 % de la population active masculine du Rhône travaille dans l'agriculture, ce secteur ne concerne que 1,5 % des parents d'élèves de la Martinière. Le textile y est également sous-représenté avec 10,6 % contre 17,2 %. Inversement, certains secteurs ont un effectif plus important que la moyenne. Ce sont le BTP (6,5 contre 5,2 %) et les transports (8,9 contre 4,4 %). Enfin les élèves sont surtout issus de familles peu nombreuses, entre 1 et 3 enfants dans 8 cas sur 10.

---

## LE CYCLE DES ÉTUDES

Tous les jeunes gens qui veulent intégrer l'école de la Martinière doivent

9 - Commission administrative de la Martinière, registre de délibération n°13, Lyon, fondation Martin, séance du 14 mai 1904, p. 221.

passer par un concours d'entrée, qui permet de sélectionner les candidats, et de choisir les enfants qui présentent les meilleures capacités d'étude, les meilleures dispositions de travail et de réflexion. La provenance des candidats est détaillée dans un compte rendu de 1903. Sur les 113 candidats à la 1<sup>re</sup> année n'ayant pas suivi les cours de l'année préparatoire, 67,3 % viennent des écoles communales, 15,9 % d'écoles congréganistes et 16,8 % d'institutions libres. 61,9 % d'entre eux possèdent le certificat d'études. Le recrutement de l'école se fait donc, au moins pour 1903, sur une base de qualité. Si nous ajoutons à cela le barrage du concours, qui permet d'affiner cette base déjà satisfaisante, nous pouvons dire qu'elle recrute parmi les meilleurs sujets de la ville. La Martinière est pourtant victime de la concurrence des écoles primaires supérieures (EPS), qui la privent d'un certain nombre des meilleurs éléments. Ces institutions publiques ont les mêmes aspirations : elles s'adressent aux fractions inférieures des classes moyennes, les études y sont gratuites et orientées vers les savoirs pratiques et usuels. Les enseignants du public poussent bien évidemment leurs meilleurs élèves plus vers les EPS gérées par l'État, que vers les écoles privées. Ainsi en 1904 les « professeurs un peu anciens (de la Martinière) ont très nettement constaté l'infériorité (du) recrutement comparativement à ce qu'(il) était autrefois, avant la création des écoles supérieures<sup>9</sup> ». Pour remédier à cela, l'école durcit son concours et réduit ses effectifs. La situation s'améliore immédiatement, d'autant plus que ni l'État, ni les collectivités locales ne financent de manière significative les EPS pour leur dotation en ateliers et machines. L'avantage indéniable dont bénéficie l'école sur ce point lui a très certainement attribué bon nombre

d'élèves, qui ne pouvaient se permettre de suivre des études techniques sans moyens matériels. Un enfant qui se présente au concours d'entrée à la 1<sup>re</sup> année a entre 70 et 90 % de chances de réussir. Un durcissement se fait sentir à la fin de la période étudiée, et seulement 50 % des candidats sont reçus. Pour l'entrée directement en 2<sup>e</sup> année, le taux de réussite au concours se situe entre 66 et 89 %.

Jusqu'en 3<sup>e</sup> année, les élèves suivent tous le même enseignement. Avant d'entrer en 4<sup>e</sup> année, ils doivent choisir entre deux sections. La très grande majorité des élèves se dirige vers le génie civil. Il en résulte un déséquilibre très important entre les sections : le génie civil recueille chaque début d'année entre 49 et 67 élèves, alors que le commerce n'en attire qu'entre 9 et 15. La hiérarchie regrette d'autant plus cet état de fait que les élèves sortant du commerce ne suffisent pas à combler l'offre de travail, alors que ceux du génie civil ont parfois des problèmes à trouver un emploi. La raison qui explique cet engouement des élèves pour le génie civil est le travail d'atelier et toutes les manipulations sur machines, qui exercent sur eux une sorte de fascination. De plus, ils ont souvent l'impression que leurs chances d'effectuer une carrière glorieuse seront meilleures dans l'industrie que dans le commerce. Sur une année scolaire, toutes années confondues (de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup>), l'amortissement, c'est-à-dire le nombre d'élèves éliminés en cours d'année, se situe entre 20 et 26 %.

Le diplôme de la Martinière passe pour être non seulement difficile à obtenir, mais reconnu sur le marché de l'emploi, en raison même de sa rareté. La moyenne des diplômés du commerce pour notre période est de 88,6 %. Dans la section génie civil, la proportion



est de 68,2 %. Ces chiffres sont en définitive peu surprenants malgré leur importance, étant donné que les élèves qui terminent la 4<sup>e</sup> année font partie du meilleur de ce que compte la Martinière. Ils ont passé la sélection à l'entrée de l'école, et ont échappé aux amortissements successifs. Le diplôme de première classe est néanmoins attribué avec plus de parcimonie. Toutefois la relative profusion de diplômés de la Martinière n'ôte en rien à cette distinction sa valeur, surtout pas auprès des employeurs et c'est bien le principal.

Seul 1 % des élèves poursuivent des études en 1904, et 2,3 % en 1911. Les établissements dans lesquels ils s'inscrivent sont les Mécaniciens de la marine à Toulon, l'École centrale lyonnaise, l'École supérieure de commerce, l'École de chimie, l'École des arts et métiers, et même Polytechnique et l'École supérieure d'électricité de Paris. La grande majorité des sortants s'oriente donc vers la vie active. S'il est certain qu'ils débiteront modestement en tant qu'ouvrier ou employé, leur ascension professionnelle est explicitement annoncée. Le but des écoles professionnelles en général, et de la Martinière en particulier est de « fournir au commerce et à l'industrie de bons employés, de bons ouvriers, pépinière où se recrutent fréquemment d'excellents chefs de commerce et d'industrie<sup>10</sup> ». Le seul à tenir un discours différent sur le passage obligé par les professions d'ouvrier et d'employé est Paul Wiernsberger, qui déclare que l'École se propose de former « non des ouvriers ou des employés, mais des jeunes gens ayant une culture scientifique suffisante pour leur permettre d'aborder avec succès les carrières industrielles et commerciales qui s'offrent à eux<sup>11</sup> ». L'analyse des offres et demandes d'emplois parues dans les bulletins de l'association des anciens

élèves permet de connaître les attentes professionnelles des jeunes « Martins » à leur sortie de l'École. L'association reconnaît que son « activité principale est surtout orientée vers et pour les jeunes qui, sans (elle), seraient dispersés dangereusement à leur sortie de l'école<sup>12</sup> ». Le service de placement est en effet un organe qui peut être d'une grande utilité. Si les élèves viennent s'inscrire à l'association pour garder des contacts avec le milieu « Martin », il est indéniable que l'opportunité d'accéder aux offres d'emploi, et de proposer leurs services est pour beaucoup dans cette décision. L'activité de ce service de 1906 à 1914 est remarquable. Dans ce laps de temps, 796 offres (100 par an en moyenne) et 753 demandes d'emplois (94 par an) lui sont adressées, quand il sort chaque année 60 à 70 élèves de 4<sup>e</sup> année. L'industrie concerne la majorité des offres et demandes, qui sont d'ailleurs en adéquation remarquable avec 68,2 et 68,8 % des totaux. La part du commerce, services et fonction publique est de 31,8 et 31,2 %. Ces similitudes laissent entendre que les employeurs connaissent bien la Martinière, et savent exactement quelles sont les branches d'activité qu'il faut proposer à ses jeunes diplômés. Les postes offerts le plus fréquemment sont ceux d'employés d'écriture (16,3 %), d'employés (12,3 %) et de dessinateurs (34 %). La méthode d'enseignement du dessin de Dupasquier est donc reconnue par le monde du travail. Les postes les plus demandés par les jeunes à leur sortie de l'école sont ceux d'employés d'écritures (9,7 %), de comptables (11 %), d'ingénieurs ou architectes (12,5 %) et de dessinateurs (42,6 %). Il est à noter que la part de mécaniciens et d'ouvriers est très faible, tant dans l'offre que dans la demande, avec respectivement 5,15 et 3,2 %.

10 – Discours du docteur Cazeneuve, cité ci-dessus note 5.

11 – WIERNBERGER (Paul), *L'enseignement technique...*, op. cit.

12 – Discours de M. RODIER, président de la Société des anciens élèves de la Martinière, *Centenaire de la Société des Anciens Élèves de la Martinière*, Lyon, 1967.

13 – Propriétaires  
rentiers industriels.

14 – *Bulletin mensuel  
de la Société des  
anciens Élèves de la  
Martinière, n° 67,  
février 1913, p. 2114-  
2115.*

## LES CURSUS PROFESSIONNEL DE 1904 A 1950

### Premières expériences profes- sionnelles (1904-1911)

#### Répartition socio-professionnelle des sujets

(% des populations  
recensées en 1904 et en 1911)

	1904	1911
PRIN <sup>13</sup>	1,6	0,8
Professions libérales	0,8	0
Ingénieurs spécialistes	42,3	32,3
Fonction publique	4,9	2,7
Commerçants	2,4	0,8
Employés	35,8	43,8
Artisans	2,4	2,7
Ouvriers	4,9	10,8
Autres	4,9	6,1
TOTAL	100	100

Les jeunes « Martins » (élèves ayant effectué au moins deux années d'études à la Martinière) se dirigent principalement vers deux professions à leur sortie de l'École : les dessinateurs représentent 35,8 % des jeunes entrés dans la vie active en 1904, et 28,1 % en 1911. 35 % déclarent être employés en 1904, et 39,2 % en 1911. Si nous considérons les catégories socioprofessionnelles (CSP), les IS rassemblent 42,3 % des individus en 1904, et 32,3 % en 1911. Les données pour les employés sont de 35,8 % en 1904, et 43,8 % en 1911. Les autres CSP sont très discrètes, pour la plupart en dessous de 5 %. Le principal secteur dans lequel nos jeunes « Martins » exercent leur profession est le commerce, qui rassemble 17,7 % d'entre eux en 1904. Il est suivi par quatre autres secteurs qui sont le textile (8,1 %), le transport, la chimie et les services (6,5 % cha-

cun). Les données pour 1911 sont différentes. Le secteur le plus important est alors l'industrie mécanique avec 10,3 % des travailleurs, contre 4 % en 1904. La part du commerce est quasiment divisée par trois et passe à 6,6 %. A l'instar du commerce, la plupart des secteurs sont en baisse d'effectifs. Seuls deux d'entre eux sont en hausse relative : la MN (de 0 à 1,5 %) et la BAC (de 2,4 à 2,9 %). Quoi qu'il en soit, les « Martins » ne connaissent très certainement pas de chômage dans leurs rangs, comme en témoigne cet extrait d'un rapport du service de placement de la société des anciens élèves : « le nombre toujours croissant d'emplois offerts à notre Société montre en quelle estime est tenu l'enseignement donné à la Martinière et nous aurions lieu de nous en féliciter si nous pouvions les pourvoir tous. Malheureusement (...) il arrive très souvent que nous n'avons pas de postulant à proposer et que ces emplois nous échappent<sup>14</sup> ».

Les jeunes travailleurs issus de la Martinière restent très concentrés au niveau géographique. 9 sur 10 habitent le Rhône en 1904 comme en 1911. L'Ain arrive ensuite avec 4,6 % en 1904 et 2,1 % en 1911. Lyon reste le principal lieu d'habitation avec un pourcentage de 74,4 en 1904, et 75,3 en 1911 (89,2 et 89,9 si on ajoute la grande banlieue). Pourtant, une certaine tendance à l'éparpillement commence à se faire sentir. Les élèves sortants se répartissent sur huit départements en 1904, principalement proches du Rhône. En 1911, ce chiffre passe à 13, et il s'agit de départements de plus en plus éloignés, sans compter les colonies et l'étranger. En 1904, 63,9 % des « Martins » habitent encore chez leurs parents. N'oublions pas qu'à cette date, tous les jeunes des promotions 1904 à 1909 sont encore scolarisés. 22,6 % d'entre eux ont démé-

né. En 1911, ils ne sont plus que 48,4 % à ne pas avoir changé d'adresse depuis 1904. La mobilité géographique est en hausse, mais il s'agit encore dans la plupart des cas de départ du domicile familial. Ils habitent principalement en ville : 84 à 91 % dans une ville de plus de 10 000 habitants, et 94 à 98 % dans une ville de plus de 2 500 habitants.

### La maturité professionnelle (1925-1933)

#### Répartition socio-professionnelle des sujets

(% des populations recensées en 1925 et en 1933)

	1925	1933
PRIN	5,6	13,6
Professions libérales	3,1	4,6
Ingénieurs spécialistes	22,6	31,7
Fonction publique	1,9	3,0
Commerçants	0,6	3,0
Employés	30,6	32,7
Artisans	0,6	2,3
Ouvriers	6,9	5,3
Autres	28,1	3,8
TOTAL	100	100

En 1925, les sujets de notre étude ont déjà travaillé entre 16 et 33 ans. Ils sont détenteurs d'une solide expérience professionnelle. Les professions les plus souvent exercées en 1925 restent celles de dessinateur et d'employé, avec respectivement 11,9 et 21,3 % de l'effectif. 5 % des « Martins » sont ingénieurs, et 5,6 % d'entre eux font partie de la CSP des PRIN. De plus, 3,1 % appartiennent à la catégorie des professions libérales, et le nombre d'ouvriers est tombé de 10,8 en 1911 à 6,9 % en 1925. Il y a donc une indéniable progression

vers le haut de l'échelle sociale. Les chiffres de 1933 ne font d'ailleurs que confirmer cette progression. Alors que le nombre d'ouvriers continue à se tasser (de 6,9 % en 1925 à 5,3 % en 1933), celui d'IS passe de 22,5 à 31,8 % sur cette même période. Le nombre de personnes se déclarant strictement ingénieurs passe de 5 à 12,9 %, tandis que ceux qui déclarent être dessinateurs passent de 11,9 à 8,3 %. Les PRIN passent de 5,63 à 13,6 %. Les « Martins » font leur apparition en 1933 dans deux CSP dans lesquelles nous n'avions vu jusqu'ici que leurs parents, les artisans (2,3 %) et les commerçants (3 %). Ce phénomène résulte dans la plupart des cas de reconversions ou de reprises d'affaires familiales après le départ en retraite, ou le décès d'un parent. Le BTP connaît une forte hausse en 1925 par rapport à 1911. Il passe de 2,9 à 8,9 %, puis reste stable jusqu'en 1933. L'industrie mécanique, après une baisse en 1925 (5,3 %), retrouve son niveau de 1911 en 1933 (11,6 %). L'Électricité Gaz Eau (EGE) stagne autour de 1 % de 1911 à 1925, puis augmente pour atteindre près de 6 % en 1933. Textile et BAC suivent le même schéma d'évolution avec stagnation de 1911 à 1925, puis augmentation de 1925 à 1933. L'agro-alimentaire, qui représentait un secteur important chez les parents, fait son apparition en 1933 avec 2,2 % du total.

La répartition géographique des sujets en 1925-1933 confirme l'impression d'éparpillement ressentie en 1911. La part de résidants dans le Rhône est passée de 90,1 % en 1911 à 85 % en 1925, et 83,2 % en 1933. Les habitants de la ville de Lyon sont en nette diminution et passent à 68,2 % en 1925, et 65,2 % en 1933. Alors que les « Martins » se répartissaient sur 13 départements en 1911, ils sont présents dans

18 départements en 1925. L'Ain perd sa prépondérance et se retrouve à égalité avec Paris et les Hauts-de-Seine (1,73 %). La baisse de la population « Martinière » dans le Rhône a été compensée par une augmentation notamment en Isère (2,6 %) et dans les colonies (2,6 %). La fréquence des déménagements continue à augmenter, ce qui accentue l'idée de mobilité. Sur la période 1925-1933, seulement 28 % des personnes ont conservé la même adresse alors que 64 % ont changé de domicile. La part des habitants de villes de plus de 10 000 habitants diminue et passe de 89,8 % en 1925 à 88,5 % en 1933. Cette baisse se fait surtout au profit des villes de moins de 2 500 habitants. Elles n'abritaient que 2,1 % des « Martins » en 1911, 4,4 % en 1925 et 5 % en 1933.

### La fin des carrières (1950)

#### Répartition socio-professionnelle des sujets

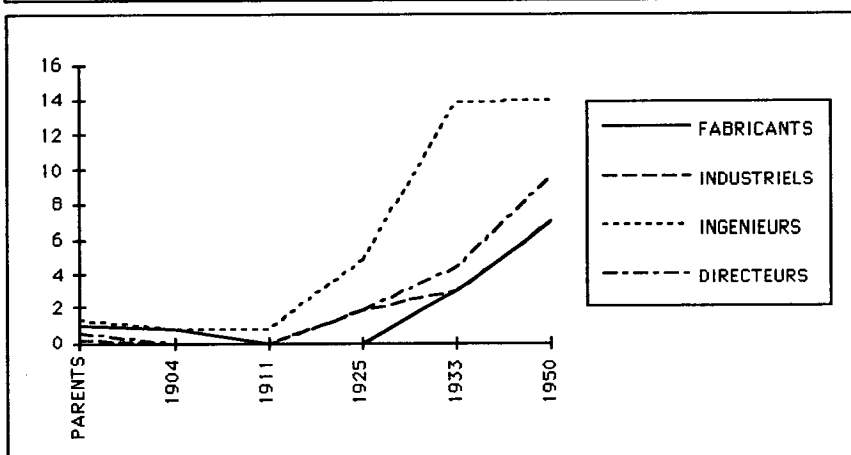
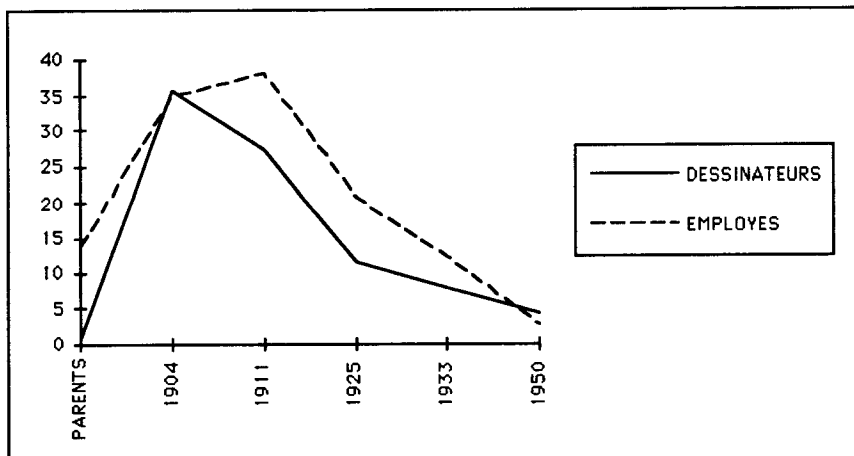
(% des populations recensées en 1950)

	1950
PRIN	22,5
Professions libérales	1,8
Ingénieurs spécialistes	30,7
Fonction publique	2,7
Commerçants	7,2
Employés	18,9
Artisans	0,9
Ouvriers	2,7
Autres	12,6
TOTAL	100

En 1950, nos sujets ont entre 57 et 66 ans. Ils arrivent donc à la fin de leur vie active, et ont pour la plupart qua-

rante à cinquante ans d'expérience professionnelle. Certains d'entre eux profitent déjà de leur retraite, mais ils sont minoritaires (7,9 %). La moitié de ceux qui continuent à travailler se répartit dans seulement cinq professions : 10,8 % sont ingénieurs, 9,9 % directeurs, 8,1 % représentants, 7,2 % fabricants et 7,2 % industriels. Cette concentration se répercute sur les CSP. 30,6 % des Martins font partie des IS, avec une forte proportion d'ingénieurs quand la part de dessinateurs est tombée à 4,4 %. La catégorie PRIN regroupe 22,5 % de notre population, mais aucun rentier n'y figure, et il n'y a qu'un seul propriétaire. Enfin, la catégorie des employés conserve une certaine force avec 18,9 % de notre total. Les « Martins » travaillent principalement dans trois secteurs, le textile pour 10,9 % d'entre eux, alors que ce secteur n'avait jamais été aussi présent même parmi les parents ; l'industrie mécanique pour 10 % ; et la BAC pour 9,1 %. Cette dernière branche a crû constamment depuis 1904. Cinq secteurs comptent entre 5 et 8 % de nos vétérans. Le BTP se maintient à son niveau de 1933 avec 8,2 %. La chimie a augmenté jusqu'à 7,3 %, proportion qu'elle n'avait encore jamais atteinte. Métallurgie mines, EGE et transports sont au plus fort de leur effectif depuis 1911 avec respectivement 5,5, 6,4 et 5,5 %.

Ce qui frappe lorsqu'on regarde rétrospectivement les professions que les « Martins » ont exercées, c'est la remarquable évolution de six d'entre elles, les dessinateurs, employés, fabricants, industriels, ingénieurs et directeurs. Deux graphiques dévoileront mieux que tout commentaire à quel point elles sont représentatives des parcours professionnels. (Ces graphiques expriment des pourcentages par rapport à la population recensée).



Les « Martins » sont présents dans 15 départements en 1950. Le principal reste le Rhône qui concentre 83,6 % de l'effectif, ce qui correspond à peu de choses près aux données de 1933. Le nombre de résidents à Lyon remonte par rapport à la période précédente et passe à 72,4 %. Paris voit son effectif croître et accueille 3,5 % du total. La fréquence des déménagements est en forte baisse. En 1950, 53,5 % de nos sexagénaires n'ont pas changé d'adresse depuis la dernière mention de leur nom dans le bulletin. Une certaine stabilité géographique s'affirme en fin de carrière professionnelle. Le retour vers les villes est frappant. En 1950, ils sont 96,2 % à habiter

une ville de plus de 10 000 habitants, constituant la proportion la plus importante de toute l'étude.

## CONCLUSION

La Martinière est un établissement remarquable dans le paysage éducatif national et local. Son originalité tient moins aux conditions de sa création qu'au système d'enseignement particulièrement novateur qu'elle a su développer. Grâce à la volonté et à l'esprit visionnaire de Tabareau, elle est devenue une école scientifique et technique exemplaire par la qualité de sa formation et par la valeur des qualifications

qu'elle a octroyées à ses élèves. Les jeunes gens qui entrent à la Martinière sont soumis à une rude discipline et à des rythmes de travail soutenus, en accord avec sa devise : « *labore et constantia* ». Le niveau de l'enseignement est incontestablement haut placé. Le diplôme est délivré à un nombre important d'élèves de dernière année, ce qui n'a pas lieu d'étonner puisqu'ils appartiennent à la crème de la population recrutée en première année. Ce recrutement, contrairement à l'idéal collectif, ne se fait pas principalement au sein de la classe ouvrière. Il y a même une proportion remarquable d'élèves issus des catégories sociales les plus favorisées. La gratuité de l'enseignement ne profite donc pas à ceux qui en ont le plus besoin. L'idée selon laquelle les élèves sont surtout lyonnais se vérifie par l'analyse des lieux d'habitation, mais si on considère le lieu de naissance, seul un « Martin » sur deux a vu le jour à Lyon.

Les carrières professionnelles des « Martins » suivent une évolution qui les porte vers le haut de l'échelle sociale, en tout cas vers des situations bien meilleures que celles qu'ont connues leurs parents. La Martinière réalise ainsi l'objectif de promotion sociale qu'elle s'est fixée. Ils sont en définitive très peu à avoir exercé un emploi d'ouvrier. Leur ascension professionnelle se ressent dès 1911, et ne fait que se confirmer au fil du temps. La part de dessinateurs enregistre une chute constante sur la période étudiée : 35,7 % en 1904, 28,1 % en 1911, 11,9 % en 1925, 8,3 % en 1933 et 4,4 % en 1950. Les employés, en tant que profession explicitement déclarée lors des recensements, suivent cette même courbe descendante : 39,2 % en 1911, 21,3 % en 1925, 12,9 % en 1933 et 2,7 % en 1950. Dans un schéma d'évolution inverse aux dessinateurs et

employés, les professions les plus haut placées et les mieux rémunérées dans la hiérarchie n'ont fait que croître en importance. La part de directeurs est passée de 1,3 % en 1925 à 4,5 % en 1933 et 9,1 % en 1950. Les fabricants sont passés de 3 % en 1933 à 7,2 % en 1950, et les industriels de 1,9 % en 1925 à 3 % en 1933 et 7,2 % en 1950. La proportion d'ingénieurs enregistre une faible baisse de 1933 à 1950, en passant de 12,9 à 10,9 %. Cette baisse est principalement due au cas des ingénieurs ayant créé leur propre entreprise. Une bonne part de l'augmentation des fabricants et industriels est générée par des « Martins » qui ont préféré utiliser leur savoir-faire, leurs compétences et leur expérience pour leur propre bénéfice. Ils sont donc des acteurs dynamiques dans le paysage économique lyonnais, national et international. La grande majorité des « Martins » s'est fixée durablement dans la région de Lyon. Les fréquences de déménagement relativement élevées traduisent souvent des mobilités à l'intérieur des villes, ou de ville en ville proches. Les compétences et savoir-faire acquis à la Martinière sont ainsi réinvestis en grande part dans la région lyonnaise, et contribuent de façon évidente à son développement et à sa prospérité.

La Martinière reste un sujet d'étude à approfondir. Une étude de ses structures de financement permettrait de mieux comprendre les raisons de son succès et de mieux savoir qui lui porte de l'intérêt. Le legs qui a permis sa création a été suivi d'une quantité impressionnante d'autres legs. Il serait également fort intéressant de comprendre comment s'est effectué le passage vers la tutelle de l'État, quand en 1926 elle est transformée en École nationale professionnelle. Les méthodes pédagogiques originales ont-elles perduré ou

ont-elles été alignées sur l'ensemble de la branche technique ? Y a-t-il eu des changements dans le recrutement des élèves, et leur devenir professionnel a-t-il été différent de celui de leurs camarades d'avant 1926 ? Autant de questions cruciales, et bien d'autres encore, qui aideraient à mettre en lumière ce que la politique de scolarisation a donné au niveau local. Seules des monographies permettront de rendre compte de l'application effective sur le terrain de directives gouvernementales, et de leur reconnaissance par le milieu commercial et industriel, en terme de qualifications techniques, théoriques et pratiques.